

ENONCE

Une femme de 40 ans vient vous voir pour une demande d'interruption volontaire de grossesse. Ses dernières règles remontent à 8 semaines. Elle n'a pas de contraception orale. Elle prend régulièrement des AINS pour une migraine. Pas d'antécédents chirurgicaux.

Antécédents gynécologiques : Premières règles à 12 ans, cycles réguliers.

Antécédents Obstétricaux : 2 accouchements par voie basse. Son dernier enfant est âgé de 7 ans. La patiente ne souhaite plus d'enfants.

Tabac : 20 cigarettes/jour.

QUESTION n° 1

Elle demande si elle est dans les délais légaux ? Quelle est votre réponse ? Justifiez.

QUESTION n° 2

Comment accéder à sa demande?

QUESTION n° 3

La patiente demande, dans les suites de son IVG, une contraception orale oestro-progestative. L'examen clinique est normal. Le poids et la pression artérielle sont normaux. Les derniers frottis faits il y a un an sont normaux. Elle a déjà pris la pilule : Minidril® à la suite de son dernier accouchement et un dispositif intra utérin (DIU) avait été posé après son premier accouchement, et retiré 2 ans après la pose car les règles étaient trop abondantes.

Qu'en pensez-vous ? Justifiez votre réponse.

QUESTION n° 4

Après sa mauvaise expérience avec un DIU au cuivre, elle vous demande des informations sur un DIU au Lévonorgestrel. Quels en seraient les avantages pour elle ?

QUESTION n° 5

Sa grand-mère a eu un cancer du sein, elle demande si une mammographie est nécessaire pour elle. Faut-il la faire? Quelles sont les recommandations en population générale ?

QUESTION n° 6

Finalement, elle souhaite une stérilisation tubaire. Expliquez les obligations légales, en termes de stérilisation chez la femme.

QUESTION n° 7

Durant le délai de réflexion, la patiente, sans contraception, a eu un rapport non protégé en milieu de cycle. Elle vient en consultation le lendemain. Quelle est votre proposition pour prévenir une grossesse ?

* * *